

9 priorités d'ECOLO-Sambreville pour du neuf à Sambreville.

Nous avons besoin de rêver et de construire ensemble un autre développement pour le 21^{ème} siècle, dont les fondations sont la solidarité entre tous les humains et avec les générations futures, l'équité et la justice des relations sociales et commerciales, le respect des ressources naturelles et de l'environnement. Nous voulons être des acteurs de changements qui s'annoncent, car les dégâts du productivisme ne feront que s'amplifier si nous n'optons pas pour une autre politique.

ECOLO-Sambreville propose un projet de ville global, un projet de ville pour le 21^{ème} siècle qui tienne compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Un autre monde est possible !

Et il commence à se construire au niveau local, au niveau de SAMBREVILLE.

Pour réaliser ces ambitions, ECOLO-Sambreville propose 9 axes d'actions qu'elle entend défendre et mettre en œuvre. Ces objectifs constituent un véritable programme qui a été alimenté par des rencontres dans les quartiers et par des groupes de travail spécifiques.

Ces propositions sont portées par une liste riche de sa diversité et à l'écoute de la population.

« Le changement, les écologistes veulent le réaliser concrètement, pas à pas, avec celles et ceux qui aujourd'hui déjà créent demain... »

Le programme d'ECOLO-Sambreville

1 – Gouvernance et Transparence

Pour ECOLO-Sambreville, la bonne santé d'un territoire et de ses habitants se mesure à sa vitalité démocratique. Ainsi, pour combler le fossé qui se creuse de plus en plus entre « le » citoyen et « le » politique, il est nécessaire de réinventer, de manière collective, la démocratie locale et ainsi faire de la chose publique un enjeu partagé en associant les habitant(e)s à la réflexion et à la décision.

ECOLO-Sambreville propose :

- une charte de la participation citoyenne qui permette d'influer sur les politiques communales
- un budget participatif annuel, significatif et accessible aux associations et à toute personne de plus de 16 ans
- une intensification des locaux/maisons de quartier
- la création d'un droit d'interpellation citoyen (« référendum »)

2 – Emploi et Formation

Sambreville présente l'un des taux les plus importants de chômage en Wallonie, dont un tiers est représenté par des personnes sans emploi stable depuis plus de trois ans. De plus le nombre de Revenus d'Intégration Sociale (RIS) a augmenté de 60%. Par ailleurs, beaucoup de jeunes de Sambreville se retrouvent, sans diplôme, sur le marché du travail.

ECOLO-Sambreville estime qu'un travail de suivi des formations pré-qualifiantes organisées par les associations reconnues comme CISP (Centre d'Insertion Socio-Professionnelle) doit être réalisé et que des propositions d'autres formations qualifiantes doivent être proposées.

Sambreville : un territoire « zéro chômeur »

L'idée n'est pas neuve, elle consiste à déplacer une partie du coût budgétaire du chômage en soutien à des activités. Le régional et le fédéral ont déjà pris, depuis longtemps, des initiatives. Le projet d'ECOLO-Sambreville consiste à créer une nouvelle dynamique, locale, axée sur l'économie sociale et solidaire. Il s'appuiera sur les entreprises d'économie sociale existantes, sur le Centre Public d'Action Sociale (CPAS), sur l'Agence de Développement Local (ADL) et sur toutes les forces vives communales et associatives qui voudront participer à ce projet d'envergure.

Le chômage, qui est un droit, représente pour la collectivité un coût aussi bien en allocations qu'en perte de recettes, qu'en maladies diverses... Nous prendrons l'initiative d'une réflexion avec les autres échelons de pouvoir afin de concrétiser la première réalisation de territoire « zéro chômeur » à Sambreville.

Le principe est de créer des contrats à durée indéterminée.

Trois intuitions permettent de croire en ce projet :

1. personne n'est inemployable : toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi possèdent des savoir-faire et des compétences ;
2. ce n'est pas le travail qui manque, c'est l'emploi : de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits ;
3. et ce n'est pas l'argent qui manque : puisque chaque année le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et des manques à gagner que la collectivité doit prendre à sa charge.

Ce qui manque, c'est la foi dans une économie dirigée vers l'intérêt général, une économie au service de l'humain et de la société.

L'objectif sera de pouvoir proposer à toutes les personnes privées d'emploi, un emploi adapté à leur savoir-faire, à temps choisi.

Les activités proposées répondront à de vrais besoins du territoire, non encore satisfaits, car peu solvables.

Pour la commune, une telle démarche permettra de participer à l'élimination de la précarité, à la promotion de la dignité humaine et au combat contre les inégalités. Des travaux et des services utiles aux habitants seront développés grâce à la participation de tous. L'environnement des habitants sera, ainsi positivement impacté.

Dans quels domaines ?

- Le recyclage, le réemploi : formation à l'auto-réparation et mise en place d'une ressourcerie sur le territoire communal ou des systèmes du type REPAIR Café.
- L'agriculture : conduite d'engins agricoles, maraîchage, développement de circuits courts de commercialisation de fruits et de légumes.
- L'animation sports-loisirs-culture : bibliothèque itinérante, aide à l'organisation de fêtes et d'événements locaux, animations touristiques, jardin partagé...
- L'aménagement et l'entretien des routes communales et des bois communaux, l'aménagement d'espaces communaux...
- Les services à la population : le transport de personnes âgées, l'accompagnement des enfants dans leurs activités, la réparation et l'installation d'ordinateurs.
- Les services à la personne : aide aux devoirs, accompagnement aux courses, l'aide au jardinage, le soutien aux personnes âgées, isolées ou handicapées...
- Le bâtiment : l'entretien et la restauration du petit patrimoine bâti, l'aide aux artisans locaux pour des missions spécifiques...
- Les services aux collectivités, aux entreprises, aux écoles et aux associations : renfort à l'encadrement des cantines et des réfectoires, surveillance des cours, conciergerie d'entreprise, livraisons...

Formation.

ECOLO-Sambreville estime qu'un travail de suivi des formations pré-qualifiantes organisées par les associations reconnues comme CISP (Centre d'Insertion Socio-Professionnelle) doit être réalisé et que des propositions d'autres formations qualifiantes doivent être prises en compte.

ECOLO-Sambreville propose :

- le renforcement et la diversification des offres de formations avec ouverture sur les besoins en économie verte et de service (ECOPOLE, AEROPOLE, Zones d'activités économiques locales...)

Développement économique

ECOLO-Sambreville propose :

- le développement du circuit court (producteurs/artisans) pour renforcer l'économie locale, sociale et solidaire
- le soutien des initiatives de coworking

3 – La cohésion sociale

ECOLO-Sambreville veillera à la convivialité dans l'espace public en multipliant les lieux accessibles aux familles (espaces verts, plaines de jeux, zones de loisirs...) et en sollicitant et soutenant les initiatives privées et citoyennes (fêtes de quartiers, groupements d'achat, marchés locaux, potagers partagés, composts collectifs, projet collectif d'embellissement du quartier, repairs-cafés, brocantes, trocantes, donneries, ressourceries, SEL - échanges de services et de savoir-faire)

Les aînés

Selon les estimations, en 2060 une personne sur quatre devrait être âgée de 65 ans ou plus et près d'une sur dix de 80 ans et plus. Il est donc nécessaire d'agir dès aujourd'hui pour permettre à chacun.e de « bien vieillir » à Sambreville.

ECOLO-Sambreville propose :

- de développer des initiatives permettant le maintien à domicile le plus longtemps possible en soutenant toutes les formes d'aides (aide ménagère, aide familiale, kiné, brico-dépannage, meilleure gestion des sorties d'hôpital...)
- un soutien d'initiatives tels que l'habitat kangourou où une personne âgée accueille une famille (un étudiant) dans sa maison devenue trop grande moyennant des services réciproques et une modulation du loyer
- de favoriser l'habitat groupé qui est une forme de copropriété où chaque senior dispose d'un appartement privatif et partage des espaces collectifs
- de soutenir le Conseil Consultatif Communal des Aînés dans ses propositions qui ont un impact sur la vie quotidienne des seniors
- une mobilité repensée pour une meilleure intégration des aînés dans l'espace public

Les enfants

Faire de Sambreville, une amie des enfants. Pour y arriver, il faut d'abord répondre aux préoccupations des parents :

- trouver le soutien nécessaire après une naissance
- disposer de places dans les milieux d'accueil pour la petite enfance et dans les écoles
- des activités extrascolaires accessibles à toutes et tous
- une préoccupation pour la sécurité des enfants, notamment dans leurs déplacements

ECOLO-Sambreville propose :

- de soutenir les initiatives d'accueil des enfants de 0 à 3 ans pour les familles n'ayant pas accès aux crèches traditionnelles et/ou qui s'inscrivent dans un processus d'insertion socioprofessionnelle
- l'amplification d'un accueil extrascolaire pour les 3-12 ans.
- l'accès à des espaces verts et des aires de jeux.

Les jeunes

Il faut aussi veiller à l'émancipation et l'autonomie des adultes de demain, à un âge où les inégalités sociales s'avèrent déjà déterminantes. Il ne suffit donc pas d'assurer le droit à l'éducation ou aux loisirs, mais aussi à un niveau de vie suffisant, à la santé, à l'expression et à la participation.

ECOLO-Sambreville propose :

- la création d'un véritable service d'éducateurs de rue. Ceux-ci iront à la rencontre du public pour (re)créer des liens et de synergies. Ce travail de terrain se fera en lien avec des partenaires : la Maison des Jeunes, l'AMO, les clubs sportifs, les animateurs de quartier, la Ruche, Excepté jeunes, les mouvements de jeunesse et la PFCQ
- la création d'un comité des fêtes de la jeunesse

La santé

La santé des Sambrevillois.es est un domaine qui retient aussi toute notre attention. Un nombre de plus en plus important de personnes ne savent plus se prendre en charge parce que trop isolée ou ne pouvant supporter le coût des soins de santé.

Il y aura lieu de :

- faire de la santé une politique communale transversale entre autres dans le domaine de la coordination de l'urgence sociale
- renforcer l'axe santé du plan de cohésion sociale (P.C.S.)
- maintenir notre hôpital dans le nouveau réseau hospitalier du bassin namurois
- soutenir des initiatives permettant l'accès aux soins de santé pour tous
- fournir une alimentation de saison issue de circuits courts dans nos cantines scolaires
- développer des équipes spécialisées de terrain (psychologue et infirmier.e de rue)
- favoriser les déplacements pour les personnes souffrant de problème de santé par l'instauration de nouveaux taxis sociaux.
- encourager la création de groupes de parole liés à certaines pathologies (Diabète, Sclérose en plaque, syndromes post polio...)

Le handicap

ECOLO-Sambreville souhaite soutenir la personne souffrant d'un handicap quel qu'il soit afin qu'elle trouve sa place au sein de la communauté. Pour ce faire, diverses dispositions devront être prises et être coordonnées par le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée à qui des moyens nouveaux seront octroyés.

ECOLO-Sambreville propose :

- de soutenir d'avantage le Conseil Communal de la Personne Handicapée
- une mobilité adaptée pour une meilleure intégration dans l'espace public
- la création de nouvelles places de parking pour les personnes à mobilité réduite
- de soutenir toute initiative visant l'accueil et l'intégration d'enfant en situation de handicap ou à besoins spécifiques

L'interculturel

L'une des richesses de Sambreville est la multitude de cultures qu'elle rassemble.

ECOLO-Sambreville entend :

- reconnaître et valoriser la diversité en favorisant le vivre ensemble et en montrant notre sens de l'accueil
- pour les nouveaux arrivants, il y a lieu d'insister sur le parcours d'intégration : connaissance de la langue française, formation à la citoyenneté et orientation socio-professionnelle
- repenser le projet d'accueil des gens du voyage en tenant compte de leurs réalités

La culture

ECOLO-Sambreville soutiendra le dynamisme de la commune et notamment son centre culturel en :

- favorisant l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics au sein des villages, des centres villes et des quartiers en concertation avec les acteurs locaux

- développant les initiatives favorisant l'accès à la culture pour les publics les plus défavorisés en promotionnant nos académies et artistes locaux

ECOLO-Sambreville entend également en respecter les approches philosophiques de chacun en créant un lieu de recueillement non confessionnel.

Le sport

Le sport fait partie des axes importants à développer à Sambreville. Il doit permettre un épanouissement personnel et la participation à la cohésion sociale.

C'est pourquoi, ECOLO-Sambreville :

- développera des aides financières pour la pratique d'un sport à destination des plus défavorisés afin que le coût ne soit pas un frein à la pratique sportive
- participera à la promotion des clubs sportifs de la commune de manière équilibrée
- soutiendra avec une attention particulière les initiatives permettant le développement du sport féminin au sein de Sambreville

Sécurité

Un certain nombre de Sambrevillois.e.s ont le sentiment qu'il y a un déficit de sécurité à Sambreville.

ECOLO-Sambreville propose :

- la présence accrue d'un vrai service de police de proximité dans tous les villages de l'entité
- de renforcer la présence et le rôle préventif des gardiens de la paix
- de faire respecter strictement les règlements de police concernant les horaires de fermeture des magasins ouverts tardivement en soirée

4 – Commerces de centres villes

Si le commerce en périphérie s'est développé, il faut reconnaître que celui de nos centres- villes est dans une situation très délicate. Pour contrer ce phénomène, ECOLO-Sambreville estime que l'emploi et le commerce de centre-ville en particulier doit se spécialiser davantage et se développer notamment à partir des circuits courts, de l'économie sociale, solidaire et circulaire (un déchet devient une nouvelle matière première) et de l'artisanat, s'inscrivant dans le concept de développement durable.

Par ailleurs, ECOLO-Sambreville pense que ce projet doit aller de pair avec la fin de la politique menée actuellement consistant à accepter la transformation de commerces de centres villes en logements.

Sans quoi, l'attractivité souhaitée sera compromise par le manque de densité commerciale.

ECOLO-Sambreville propose :

- la création d'une **halle** comprenant à la fois un marché couvert (producteurs locaux), un espace pour les artisans locaux, un espace HORECA... sur le site de « SAMERA » via un partenariat public-privé
- la création d'une agence immobilière commerciale (AIC) pour soutenir les propriétaires qui souhaitent louer leurs bâtiments commerciaux
- la création d'une « maternité » permettant de développer des projets commerciaux innovants
- de repenser le parking pour faciliter l'accès aux commerces locaux

5 – Logement

En matière de politique du logement, ECOLO-Sambreville constate que les autorités communales se limitent le plus souvent à accorder des permis de logement pour les rez-de-chaussée commerciaux afin d'éviter les cellules vides et en autorisant le développement de trop petits logements au loyer par ailleurs abusif. ECOLO-Sambreville veut développer une véritable politique du logement qui promotionne une réelle mixité sociale équilibrée et une réduction des dépenses énergétiques.

ECOLO-Sambreville propose :

- le rétablissement de la prime accordée au propriétaire qui confie son bien à l'AIS (Agence Immobilière Sociale)
- d'atteindre au moins les 10% de logements sociaux, de qualité, sur notre territoire
- le soutien aux travaux d'aménagements pour personnes à mobilité réduite
- le développement de Community Land Trust (CLT). Organisés sous forme d'ASBL, ils sont gérés en commun par les citoyens et les pouvoirs publics. (pas d'achat du terrain)
- la mise en place d'une cellule contre les logements vides et contre les étages de magasins vides, en lien avec les autorités régionales
- l'augmentation du nombre de logements de transit, d'insertion et d'urgence en veillant à ce que la durée d'occupation de ces logements spécifiques soit respectée
- le renforcement de la collaboration entre la commune et les associations qui apportent une aide personnalisée et collective aux personnes en difficulté dans le domaine du logement

6 – Cadre de vie et Aménagement du territoire

ECOLO-Sambreville estime que notre cadre de vie est intimement lié à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité, la propreté, la lutte contre le bruit, les effets négatifs des ondes électromagnétiques...

ECOLO-Sambreville part du principe que chaque citoyen.ne. doit être bien renseigné.e. C'est pourquoi, il est essentiel de fournir des informations claires à chaque sambrevillois.e. pour l'amener à respecter sa commune et son territoire.

Il est important d'impliquer et d'encourager les habitants à être les acteurs et actrices de leur environnement.

Cette implication a aussi un rôle social non négligeable. Elle permettra de revaloriser les espaces publics ou privés plus dégradés, de créer l'entraide, de renouer les liens de voisinage et d'améliorer la cohésion sociale.

ECOLO-Sambreville propose :

- la constitution d'un « réseau écologique » avec la participation des acteurs locaux concernés et avec les citoyen.ne.s désireu.x.ses. de s'impliquer dans l'amélioration de notre cadre de vie
- le développement d'un « permis de végétaliser » permettant aux citoyen.ne.s qui le souhaiteraient de multiplier les zones de biodiversité (haies, bandes fleuries, arbres fruitiers...) Une aide communale pourrait exister sous forme financière, de prêt de matériel, d'échange de savoir
- l'établissement d'une cartographie des espaces verts
- l'utilisation de gobelets réutilisables pour les associations et services communaux lors des événements organisés dans la commune
- l'établissement d'un cadastre du bruit, tenant compte des différentes zones, d'habitat, de repos, de commerce, ... Il en sera tenu compte dans l'attribution des permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que dans les projets d'aménagement du territoire

- la consignation des canettes (étude de faisabilité en relation avec la Région Wallonne)
- des actions de sensibilisation à la propreté dans l'espace public sous forme de réunions d'informations régulières
- de sensibiliser chaque Sambrevillois.se à la nature qui l'entoure et ce, dès son plus jeune âge. Pour ce faire, nous offrirons un arbre à planter ou une herbe aromatique à chaque nouvel habitant et pour chaque nouveau-né. Pour les citoyens qui manqueraient de place ou souhaiteraient partager ce cadeau, nous développerons des vergers communautaires
- de permettre aux personnes habitant de petites surfaces de pouvoir diminuer leurs déchets en utilisant un compost. Nous souhaitons créer des composts partagés dans l'optique de les utiliser pour le développement parallèle de potagers partagés. Grâce à ces structures complémentaires, nous développerons aussi de nouveaux emplois de « composteurs ». Ces derniers aideront les bénéficiaires à gérer le compost commun et les accompagneront dans les cultures des potagers. (Voir « Territoire zéro chômeur »)
- que les infractions enregistrées par les agents constatateurs aboutissent aux sanctions prévues par les règlements communaux, réduisant ainsi le sentiment d'impunité

7 – Energie

ECOLO-Sambreville estime que la transition énergétique est inéluctable. Il nous revient d'en faire une opportunité économique en réduisant le budget énergie des ménages, en favorisant nos entreprises locales pour réaliser les transformations nécessaires et en rendant notre environnement plus sain.

En 2012, la commune de Sambreville signait **la convention des maires**.

Elle s'engageait ainsi à :

- Réduire de 20% ses émissions de Gaz à Effet de Serre (G.E.S.) à l'horizon 2020.
- Améliorer de 20% l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Couvrir plus de 20% des besoins énergétiques par des énergies renouvelables.

Nous, écologistes, soutenons évidemment la démarche. Cependant, à la veille de 2019, nous sommes sceptiques concernant les résultats obtenus.

En effet, rien n'a été mis en place concernant les énergies renouvelables à l'échelle de la commune.

Pour ce qui est de l'émission des G.E.S. et de l'efficacité énergétique des bâtiments, nous pensons que les efforts prioritaires n'ont pas été placés aux bons endroits.

ECOLO-Sambreville propose

- la mise en place d'un plan de mobilité douce complet pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effets de serre (G.E.S.)
- la mise en place d'un partenariat public-privé pour offrir aux citoyens un accompagnement complet pour réaliser les rénovations énergétiques de leurs bâtiments
- la réalisation d'un cadastre des entreprises locales actives en rénovation (châssis, isolation, chauffage, ventilation, photovoltaïque...)
- l'accompagnement du citoyen dans sa démarche de financement (Primes, aides diverses, ...)

- la création d'un label « Sambreville Bâtiment Rénové »
- la création d'une cellule « Achats Groupés pour Sambreville », qui aurait deux objectifs :
 - la possibilité d'acheter des électroménagers modernes, économiques et sans obsolescence programmée
 - l'achat groupé au meilleur prix de différentes sources d'énergie (Gaz, Electricité, Mazout, Pellet, Bois...)

8 – Mobilité

Trop rapide dans les villages périphériques, engorgée dans les centres-villes, la circulation est un problème constant à Sambreville.

Bien que le problème de l'insécurité routière soit connu depuis au moins 2002, beaucoup de citoyens nous rapportent que la situation ne s'est guère améliorée et que le danger est toujours bien présent.

D'une part, le flux trop important d'automobiles, dont une trop grande partie ne fait que traverser Sambreville sans s'y arrêter, ainsi que la vitesse excessive dans des rues qui n'y sont pas adaptées en sont les principales causes.

D'autre part, pour des raisons d'économie, d'environnement ou d'amélioration de la qualité de vie, beaucoup de Sambrevillois.e.s aimeraient laisser leur voiture au garage et utiliser le vélo (électrique ou pas) ou la marche pour certains déplacements au sein de l'entité. Cette envie touche autant les enfants sur le trajet de l'école que les personnes à mobilité réduite ou tout citoyen souhaitant accéder aux commerces ou simplement flâner.

Or, la mobilité douce est le parent pauvre de la politique communale actuelle en matière de mobilité. L'insécurité, la place qui est réservée aux usagers faibles sur nos voiries ainsi que l'état des routes et sentiers n'incitent pas à se déplacer autrement qu'en voiture.

Il est temps de rendre la route plus praticable et plus sûre pour les plus fragiles et de créer un réseau « Mobilité Douce » sur l'ensemble de la commune.

ECOLO-Sambreville propose :

- la création d'un réseau « Mobilité Douce » sur l'ensemble de la commune
- l'installation de groupes de réflexion quartiers par quartiers sur les aménagements à réaliser en terme de mobilité en collaboration étroite avec les habitants
- la sécurisation et retraçage régulier des passages pour piétons
- le désenclavement de certains quartiers et notamment « Le Prahy »
- l'installation de stations de vélos, de voitures partagées avec bornes de rechargement pour les voitures électriques et de parkings sécurisés pour les vélos

- l'aménagement de rues et de places en « zones résidentielles et de rencontre » (20 km/h)
- une réflexion concernant l'aménagement d'une passerelle cyclo-piétonne sur la Sambre à hauteur de Tamines afin d'assurer une meilleure continuité du RAVEL et une possibilité de dégorger Tamines aux heures de pointe

9 – Finances

Les finances constituent le nerf de la guerre et il convient d'utiliser parcimonieusement les deniers publics et de rechercher activement des sources de financement alternatives.

Il faut noter que des éléments extérieurs impactent les finances communales sans que celles-ci puissent réagir. Ainsi certaines mesures fédérales affectent les finances en transférant les exclus du chômage vers les CPAS. D'autres au niveau régional (réforme des points APE) risquent également de plomber les comptes communaux (CPAS inclus) et compromettre certains services rendus.

ECOLO-Sambreville propose :

- l'introduction de plus de démocratie directe sur les questions d'ordre budgétaires par la présentation plus pédagogique des budgets et des comptes communaux
- l'attribution de budgets participatifs plus conséquents pour des projets collectifs. Ceux-ci permettront une meilleure implication de la population dans la politique locale
- l'analyse systématique aux différents appels à projets disponibles permettant de compléter judicieusement les moyens dont la commune dispose pour faire aboutir des dossiers indispensables à son bon développement
- Utilisation optimale des montants reçus dans le cadre du FEDER (Fonds Européens)
- Réflexion sur le fonctionnement en bassin de vie (clusters) pour optimiser les ressources. Selon nous, les communes doivent apprendre à travailler ensemble, ce qui est déjà notamment le cas dans le cadre des zones de secours et de police, à la condition qu'elles gardent leur identité